



SEMENS

# Lettre d'information municipale

Avril 2015

## Editorial

### LE MOT DU MAIRE

Semensoises, Semensois,

Un conseil municipal est constitué d'élus qui travaillent complémentaires pour le bien-être des habitants. La communication est importante au sein de l'équipe municipale et c'est la raison pour laquelle je laisserai régulièrement la parole aux autres élus.

Cet éditorial sera donc rédigé par Patrick MARQUETTE, 1er Adjoint.

Le Maire, David LARTIGAU

Bonjour à toutes et à tous,

Je souhaite au nom de toute l'équipe municipale la bienvenue aux nouveaux habitants et je me rejouis des naissances nombreuses qui représentent l'avenir de notre village.

Sur notre commune, divers projets sont à l'étude, notamment :

- La voirie dont nous continuons l'entretien (rénovation du chemin à Peynon en 2016)
- La mise en place de notre projet de signalétique touristique
- La réfection de la salle des associations pour la création d'un foyer socio-éducatif

Par ailleurs, face au constat regrettable d'un manque de civisme de certains automobilistes aux abords des lieux-dits (excès de vitesse, non respect de la signalisation), des aménagements sont à l'étude (notamment au village Chaigneau) car la vie de nos enfants est précieuse.

Je rappelle que les dépôts sauvages de déchets dans la nature sont strictement interdits. Semens n'est pas une décharge ! Une journée de nettoyage sera programmée très prochainement. Tout bénévole sera le bienvenu (date à venir)...

En ce qui me concerne, je reste, ainsi que tous les élus, à votre écoute et je m'engage à continuer de donner le meilleur de moi-même dans la gestion de la commune.

Avec les beaux jours qui reviennent, j'adresse mes encouragements aux bénévoles des associations de notre commune, pour l'organisation des manifestations, améliorant ainsi la vie de notre village.

Je remercie Monsieur le Maire de m'avoir permis de m'exprimer auprès de vous toutes et tous.

Patrick MARQUETTE  
1<sup>er</sup> adjoint

### Sommaire

Festivités passées	2
Informations générales	3
Associations	4/5
Journée citoyenne	6
En bref	6/7
Informations utiles	8

## Noël 2014

Le **dimanche 7 décembre 2014**, comme chaque premier dimanche de décembre, a eu lieu le traditionnel spectacle de Noël. De nombreux enfants (petits et grands...) ont pu assister au spectacle donné par la troupe « Le soleil dans la nuit », et partager ensuite un goûter tous ensemble.

Bien entendu, le Père Noël est venu distribuer quelques cadeaux aux enfants du village...



### Avis aux parents

Si vous souhaitez récupérer des photos faites ce jour-là, venez en mairie avec une clé USB !

## Repas des aînés

**Dimanche 18 janvier 2015**, c'était au tour des aînés de notre village de se rencontrer, autour d'un repas, et en chansons grâce à l'orchestre Angel MARTIN !

Pour l'occasion, Mr Jean-Paul COLLARD est venu présenter ses travaux sur l'histoire de notre village et des environs. En particulier, il a évoqué un personnage célèbre né à Semens : **Jean Massieu**, figure incontournable de l'apprentissage auprès des sourds et malentendants.

Pour l'occasion, d'anciennes photos, prêtées par les habitants de la commune, ont été exposées, et ont servi à la réalisation des sets de table (que chaque convive avait loisir d'emporter avec lui).

**Un grand merci à tous les bénévoles et aux participants de cette belle après-midi !**



# Chiens errants

Suite à de nombreuses plaintes de divagation de chien causant de l'insécurité, des nuisances, etc., le Conseil Municipal a adhéré à une société de capture des animaux : la SACPA.

Cette société intervient à la demande de la mairie dès la constatation d'un animal errant sur le territoire de Semens.

Après identification, le propriétaire est contacté par la société.

Cette intervention sera prise en charge par la commune qui se fera rembourser par le propriétaire de l'animal.

**Pour la sécurité de tous, nous vous demandons de ne pas laisser divaguer vos animaux.**



## Habitat indigne : un risque pour votre santé à ne pas négliger

L'habitat indigne recouvre les situations d'habitat qui portent atteinte à la dignité humaine, et sont un déni au droit au logement (logements trop petits, sans chauffage, sans lumière, très dégradés...). De tels logements peuvent présenter des risques pour la sécurité et pour la santé de leurs occupants (risques de chute, d'électrocution, d'incendie, d'intoxication au monoxyde de carbone, saturnisme, problèmes respiratoires, allergies, impacts sur le bien-être et l'état psychologique...). Certains de ces logements peuvent alors être déclarés « insalubres » par le Préfet.

### En savoir plus :

ARS Aquitaine : [www.ars.aquitaine.sante.fr](http://www.ars.aquitaine.sante.fr) > Votre santé > Environnement et santé > Habitat et santé

Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) : [www.anil.org](http://www.anil.org)

## Propriétaires, locataires, élus... Si un logement est indigne, SIGNALEZ-LE !

Contactez le pôle de lutte contre l'habitat indigne de votre département (PDLHI). Il centralise les plaintes et les signalements, coordonne les acteurs concernés, conseille et oriente les propriétaires si des travaux sont nécessaires.

- PDLHI Dordogne : 05 53 45 56 17
- PDLHI Gironde : 05 56 93 39 74
- PDLHI Landes : 05 58 51 31 76
- PDLHI Lot-et-Garonne : 05 53 69 32 19/44
- PDLHI Pyrénées-Atlantiques : 05 59 80 86 91

Protégez ceux que vous aimez, installez un détecteur de fumée !



→ **1 incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France**



→ **80 % des victimes d'incendie meurent à cause des fumées et non du feu lui-même.** En donnant l'alarme, le détecteur de fumée vous permet de réagir au plus vite.



→ Le détecteur vous prévient **dès les premières secondes** parce qu'en cas d'incendie, chaque minute compte.

### EN PRATIQUE...

• Les détecteurs de fumée sont vendus dans les magasins de bricolage et les grandes surfaces.

• Ils doivent être conformes à la norme NF EN 14604 (marquage CE).

• Prévoyez un budget de 20 euros en moyenne par détecteur.

• Le détecteur se pose de préférence dans ou près des chambres.

• L'installation est simple et rapide : vous pouvez le poser vous-même.

• Le dispositif doit être fixé en hauteur, idéalement au plafond, à distance des sources de vapeur et des gaz d'échappement (cuisine, salle de bains, garage).



Un détecteur de fumée doit obligatoirement être installé dans chaque logement d'ici le 8 mars 2015.

# Une nouvelle association à Semens !

Nous sommes heureux de vous aviser de la création d'une nouvelle association sur la commune de Semens.

Nous l'avons nommée « **Semens Esprit Village** ».

Elle a pour objet l'organisation de diverses activités ou manifestations de type festives, culturelles, traditionnelles, sportives ou autres.

Elle se situe dans la mouvance des associations habituellement intitulées « comité des fêtes ».

L'association est créée dans un état d'esprit « village » où elle trouve sa source. Elle s'emploie en outre à développer les actions concernant la jeunesse.

Nous allons essayer de toucher la plus grande part de la population au cours de diverses manifestations réunissant les habitants.

Ainsi nous pensons à une fête de village, un concert, une randonnée pédestre, une chasse aux œufs ou bien encore une soirée d'halloween.

Ceci étant dit, nous **aurons besoin du bénévolat local pour fonctionner** et à ce titre nous attendons vos propositions

De la sorte, si vous avez en tête une idée d'action qui vous semble intéressante n'hésitez surtout pas à nous en faire part !

Le président de l'association  
David FROIDEFOND



## Contacts

Famille FROIDEFOND - 06 37 72 25 04  
Famille SCULO - 07 62 93 20 42

## Entre 2 deuches...

Malgré le froid et l'état des routes, très bonne participation pour cette édition 2015, 90 voitures 2CV Citroën et dérivées ont participé le 25 janvier 2015 à la Girondeuche, organisée par le club Entre2deuches de Semens.

Encadrées par des motards courageux, les voitures ont quitté Semens vers 10h pour une randonnée. Après une pause imprévue à Langon devant la manœuvre d'un élément de l'Airbus A380, 1<sup>ère</sup> étape à Bernos-Beaulac avec casse-croûte offert par Mr Courbe, Maire de la commune. Ensuite, tous ont regagné Semens par les routes des Landes girondines et les vignobles du Sauternais.

Après le mot de Monsieur le Maire et celui du président, chacun a sorti de son sac de quoi se restaurer. Le repas s'est déroulé dans une atmosphère très conviviale, et les présidents des clubs Girondins ont fait part de leurs projets pour l'année 2015. Tout le monde a ensuite regagné son domicile en fin de journée.

## Agenda

- **1<sup>er</sup> mai 2015** : rassemblement lors de la foire de Cadillac
- **Juin 2015** : sortie en Corse pour un périple de 10 jours en Deuche

Contact :

Entre 2 deuches Semennoise  
Patrick Marquette 0610020447  
Jean-Claude Rodrigue : 0607768831



# Semens Cycling Team

Pour cette nouvelle saison 2015, l'association s'est agrandie. En effet ce sont aujourd'hui **10 coureurs** qui portent les couleurs de Semens, 5 en compétitions et 5 en cyclotourisme.

Le début de la saison annonce une année 2015 sous les meilleurs auspices avec déjà des podiums et des places d'honneurs pour les coureurs Semensois.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous aider bénévolement, ou pour tout autres renseignements, contactez-nous au 06 79 97 94 61 (Nicolas).

Le Président  
Nicolas Glémet



## A vos agendas

### Samedi 20 juin :

Course cycliste UFOLEP à Verdélais

### Samedi 19 septembre :

Randonnée cyclotouriste (départ et arrivée à Semens) qui sera suivie **d'une Omelette Géante ouverte à tous**

# Gym Club Semens

Pour la saison 2014/2015 ce sont **10 adhérentes motivées** qui se retrouvent les lundis et mercredis pour une séance sportive dans la joie et la bonne humeur.

Nous espérons; pour que l'association puisse perdurer que vous serez nombreux et nombreuses à nous rejoindre pour cette fin de saison ou pour la nouvelle saison au mois de Septembre.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre et adhérer à l'association !

Renseignements au

**06 81 54 24 20**

(Virginie)

## Planning des Cours

### Lundi de 20h à 21h

Steps, Pilate, Abdos, renforcement musculaire, stretching (cours différent toutes les semaines)

### Mercredi 20h à 21h (un cours sur deux)

Zumba

### Mercredi de 20h15 à 21h (un cours sur deux)

Abdos – Fessiers

**Essai gratuit**

## Journée citoyenne du 28 juin

La commune comporte sur son territoire quelques « points noirs » : **déchets et encombrants** de toute sorte polluent à la fois le sol et nos yeux. Certains sont là depuis des années, et sont mis au jour au fil des précipitations.

D'autre part, il existe quelques anciens lavoirs, en plus ou moins bon état, souvent envahis par la végétation.

C'est ainsi une partie de notre patrimoine qui se détériore peu à peu, patrimoine qui est l'un des atouts de notre village...

Aussi, une « journée citoyenne » est organisée le **dimanche 28 juin 2015**.

Si vous souhaitez aider à la préservation de notre environnement, tout en découvrant ce même environnement de plus près, nous vous invitons à venir nous donner un coup de main ce jour-là !

Et tout ça dans une ambiance qui se veut **conviviale** !

Répartis en plusieurs groupes, nous irons sur les différents endroits nécessitant un « nettoyage ». La commune mettra à disposition une remorque permettant d'évacuer les déchets.

Nous nous retrouverons ensuite autour d'une grillade offerte par la mairie, en toute simplicité.

Par avance merci de votre aide !



### Attention

Afin de gérer au mieux l'organisation de la journée, merci de vous **pré-inscrire** en mairie, soit en y passant directement, soit en contactant **Patricia au 05 56 62 05 13**.

Plus d'infos dans le prochain bulletin

## En bref

### Ramassage des ordures

En raison des vendredis fériés de mai, le ramassage des ordures ménagères s'effectuera :

- le **jeudi 30 avril** au lieu du vendredi 1<sup>er</sup> mai
- le **jeudi 7 mai** au lieu du vendredi 8 mai

**SAMEDI 18 AVRIL**  
**Carnaval**  
 Sur le thème du  
**Continent européen**

Rendez-vous à 14h  
 au jardin public.  
 (animation, maquillage gratuits)

Départ du défilé à 15h  
 avec les majorettes  
 et la fanfare  
 des Cadets et Cadettes  
 de Beguey Cadillac

Exposition des travaux  
 réalisés par les enfants  
 à l'école.

Tombola  
 (au profit du projet de classe  
 verte des CM2, organisée par l'USSEP)

Apéritif offert par  
 la mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Organisé par l'APE du RPIC Verdelsais, Semens et Saint Germain de Grave, avec la participation du CVLV.

## En bref...

### Fête de la musique

#### Appel à candidature

Comme chaque année, l'association **Ardilla** organise la Fête de la Musique à Saint Macaire

Si vous souhaitez être programmés, n'hésitez pas !



[contact@ardilla.asso.fr](mailto:contact@ardilla.asso.fr)

☎ 06 78 78 86 39,  
demandez Virginie

<http://www.ardilla.asso.fr/>

### Permanence CAUE

Bénéficiez de l'aide gratuite des architectes conseillers du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) de la Gironde, organisme public départemental.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement de votre habitation, de votre exploitation agricole, de votre local professionnel.

Avant d'engager des frais ou des travaux, consultez l'un des architectes conseillers du CAUE, lors de ses permanences en mairies.

#### Renseignez-vous !

CAUE de la Gironde  
140, avenue de la Marne  
33700 MERIGNAC

☎ 05 56 97 81 89

[www.cauegironde.com](http://www.cauegironde.com)

## La ludothèque éphémère

### Agenda

#### Avril

- Mercredi 22 : Semens

#### Mai

- Mercredi 6 : St André du bois
- Mercredi 13 : Verdélais
- Mercredi 20 : St Martin de Sescas
- Mercredi 27 : Barsac

#### Ludothèque éphémère

9 La Mouliatte  
33490 VERDELAIS

☎ 06 78 78 86 39

☎ 05 56 76 78 83

[ludothèque.ephemere.cvlv@orange.fr](mailto:ludothèque.ephemere.cvlv@orange.fr)

[www.cvlv-verdelais.com](http://www.cvlv-verdelais.com)



### Permanence

A St Macaire,  
à l'ancien relais postal

Mardi, 10h-12h : parents/enfants

Mardi, 17h-18h30 : tout public

Jeudi, 9h-10h30 ou 10h30-12h :  
accueil assistantes maternelles  
(surinscription)

Vendredi, 17h-18h30 : tout public

Samedi, 10h-12h : tout public

# Informations utiles

## La mairie

### Mairie de Semens

3, le Bourg Sud  
33490 SEMENS

☎ 05 56 62 05 13

☎ 05 56 62 89 33

Mail : [mairie.semens@wanadoo.fr](mailto:mairie.semens@wanadoo.fr)

Site Web : [www.mairiedesemens.fr](http://www.mairiedesemens.fr)

### Horaires d'ouverture :

➡ Mardi de 9h à 17h

➡ Vendredi de 9h à 17h

Monsieur le Maire : 06 98 24 99 12

## Numéros utiles

Gendarmerie de St Macaire : 05 57 98 17 60

Gendarmerie de Cadillac : 05 57 98 12 90

Pompiers : 18

Urgences / SAMU : 15

Hôpital de Langon : 05 56 76 57 57

EDF (pannes) : 0 810 333 033

Eau : 05 56 63 06 56 – 05 57 94 01 70

Sur votre téléphone mobile, pour toute urgence, composez le **112**

## Services

Conseils d'architecture, d'urbanisme et environnement : site web [www.cauegironde.com](http://www.cauegironde.com) ou Mr Dubreuilh au 56 56 97 81 89.

Service public en ligne : de nombreuses démarches en ligne via [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



### Mairie de Semens

Directeur de publication : David LARTIGAU,  
assisté de Valérie ARNAUD, 2<sup>ème</sup> adjoint

Maquette réalisée par Eric DESPUJOLS, conseiller municipal chargé de communication.

Imprimé par l'imprimerie MAGNIER.